

ID: 048-214800393-20230330-D_2023_032-DE



Délibération n° 2023 032

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le trente mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

<u>12 Présents</u>: Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

<u>3 Absents excusés</u>: Annick MALAVIOLLE ayant donné pouvoir à Vincent LACAN, Christian MOLANDRE ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Philippe MIQUEL ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

Objet: subventions aux associations pour location de salles

Suite à la précédente délibération décidant d'attribuer des subventions aux associations chanacoises lors de la location de salles communales afin d'encourager leurs activités.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE l'attribution des subventions suivantes :

Association	Montant	Manifestation	
		Date	Objet
APEL Marie Rivier	350 €	11/02/23	Loto
Détours du Monde	300 €	13 au 19/02/23	Résidence au Villard
APE Ecole Publique	350 €	25/03/23	Bal Trad

La secrétaire de séance,	Le Maire,
Catherine BOUTIN	Philippe ROCHOUX
Bod	To Lozbio